

Communiqué de presse

La Banque Cantonale du Jura abaisse son taux hypothécaire à 3 %

Porrentruy, le 25 novembre 2008 – La Banque Cantonale du Jura a décidé de baisser son taux hypothécaire variable de base de 3,25 % à 3 %.

Compte tenu de la situation des taux sur le marché des capitaux, La Banque Cantonale du Jura a décidé d'abaisser à nouveau son taux de base des hypothèques de 3,25 % à 3 %. Cette baisse de 0,25 % s'applique immédiatement pour les nouvelles affaires et dès le 1^{er} mars 2009 pour les anciennes hypothèques. La BCJ réaffirme ainsi sa solidarité envers sa clientèle et veut soutenir l'économie jurassienne.

Le taux hypothécaire sert de base à la fixation de l'intérêt appliqué aux hypothèques des maisons familiales et immeubles locatifs de premier rang. La BCJ poursuit une politique de taux différenciés tenant compte de la relation globale avec le client, des risques liés à l'objet et au marché.

Contact :

Serge Voisard

Responsable communication & marketing

Tél. : 032 465 13 68

E-mail : serge.voisard@bcj.ch